

Nos Politiques RSE

Fondée en 1949, Francem est une entreprise française basée dans l'Oise (60) à Verberie.

Nous employons plus d'une centaine de personnes pour concevoir, fabriquer et commercialiser des profilés extrudés en caoutchouc pour le secteur de l'automobile, de l'électroménager ou le bâtiment. Ces produits sont à destination d'entreprises européennes mais également internationales.

La garantie de la qualité de nos produits et services, la préservation de la santé et de la sécurité de nos employés et de nos clients et la protection de l'environnement sont des éléments clés de la réussite de notre entreprise. C'est pour répondre à ces enjeux que les politiques RSE de FRANCEM ont été déployées et sont actualisées chaque année.



Politique
Social & Droit Humains



Politique
Achats responsables



Politique
Environnementale



Politique
Ethique

GOUVERNANCE



Nathalie PISCHEDDA
Présidente Directrice Générale

Engagement pour un monde plus durable pour tous

Parce qu'il est de la responsabilité de Francem d'apporter des réponses concrètes aux grands défis sociétaux, parce que nous nous devons de sensibiliser nos partenaires, nos clients, nos équipes à agir à nos côtés, parce que nous voulons nous mobiliser pour une société bas carbone, Francem s'engage aujourd'hui à accélérer son action en faveur d'un développement toujours plus responsable de ses activités.

Des engagements communs

Dans le cadre de notre politique RSE, nous nous engageons à préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs, à réduire notre impact environnemental, social et éthique. Nos actes et nos produits ont une influence et des répercussions environnementales et sociétales. Il est de notre responsabilité de limiter autant que possible les impacts négatifs de notre activité, et au contraire, avoir un impact positif.

Des standards internationaux

Francem applique les principaux standards internationaux en matière de RSE. Nous nous conformons notamment aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux référentiels ISO 26000 ainsi qu'aux Objectifs de Développement Durable publiés par l'ONU de par notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies initiative mondiale de durabilité ;

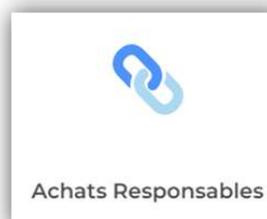
Une performance reconnue

La performance de FRANCEM est reconnue et récompensée dans les indices et notations ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance) internationaux, ainsi Francem fait partie du **top 18% des entreprises** évaluées par ECOVADIS dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc.



4 axes stratégiques

Cette politique RSE exprime les engagements de FRANCEM, qui se déclinent en quatre axes stratégiques et tenant compte des 21 critères RSE selon la norme ISO 26000 :



Politique Social & Droit Humains

Pour Francem, la diversité et l'inclusion sont source de performance durable et de richesse. De plus, l'épanouissement des salariés est directement lié à celui de Francem : leur engagement et leurs compétences sont au cœur de sa performance.

La Santé et la Sécurité au Travail sont une priorité de Francem qui est convaincu qu'offrir des conditions de travail sûres et saines ainsi qu'une bonne qualité de vie au travail est un devoir vis-à-vis de ses collaborateurs et un critère essentiel de sa performance globale.

Protéger nos collaborateurs au sein d'un environnement de travail durable

La détection des situations dangereuses, l'élimination des dangers, la réduction des risques et la prévention des accidents et maladies liés au travail sont indispensables et les actions nécessaires doivent être mises en œuvre sur la base de l'évaluation des risques et dans le respect strict du règlement.

Intégrer la RSE au travail dans l'ensemble de nos activités grâce notamment à :

- L'accompagnement et le développement de tous ses collaborateurs et le renforcement de leur employabilité
- La garantie d'un environnement de travail sain et sécurisé à ses collaborateurs ;
- En déployant une politique salariale équitable et motivante cohérente au regard des résultats et des contextes économiques locaux ;
- En déployant une politique de protection sociale efficace ;
- En garantissant la mise en œuvre de processus de recrutement et de développement en faveur de l'égalité des chances, de la diversité et de l'inclusion.
- En promouvant un dialogue social permanent et de qualité avec ses collaborateurs ;
- En pérennisant le savoir-faire FRANCÉM via la formation continue interne et veiller au respect de la diversité

- En développant une politique éthique pour toutes les parties prenantes internes et externes tout en protégeant nos "lanceurs d'alertes"
- Une gouvernance exemplaire sur l'index de l'égalité femmes-hommes : 1 directrice générale et 43% de femmes au comité de direction

Les mesures concrètes et objectifs chiffrés liés à ces engagements

- Réduire nos accidents de travail : Taux d'accident de travail avec arrêt < 10 et Taux de gravité < 0,50
- 0 facteur de déclenchement des maladies professionnelles (Substances dangereuses et TMS)
- Obtenir un score supérieur à 75/100 sur l'index « égalité femmes – hommes »
- Taux d'absentéisme < 4%
- Turnover < 20%
- 100% de satisfaction aux formations réalisées
- Conserver notre niveau de maîtrise sur la démarche RSE et faire progresser nos scores sur les 4 domaines d'évaluation EcoVadis. Objectif top 15% des entreprises / Médaille d'Argent version 2024.

Améliorer de façon permanente notre performance et notre système de management

Le partage des bonnes pratiques, le retour d'expérience et la recherche d'axes de progrès permettent d'enrichir notre système de management de la santé et sécurité au travail basé sur l'ISO 45001 et de la RSE basée sur l'ISO 26000.

Encourager la responsabilisation de l'ensemble des acteurs et impliquer nos partenaires

Le développement d'une culture de sécurité individuelle et collective est un enjeu majeur de progrès continu, renforcé par la participation et la consultation des collaborateurs par l'implication de l'ensemble de notre chaîne économique.

Politique Environnementale

Afin d'anticiper les grands changements de la société et soutenir les adaptations nécessaires à un développement durable, telles que la transition énergétique, la réduction de l'empreinte des activités humaines sur l'environnement ou encore la prise en compte des enjeux climatiques, Francem déploie des mesures d'atténuation de ses impacts.

Les principaux engagements environnementaux de Francem

- La réduction de l'empreinte carbone de Francem pour lutter contre le changement climatique ;
- Protéger l'environnement et prévenir toute forme de pollution ;
- Réduire les impacts environnementaux de notre site ;
- Respecter l'ensemble des lois et réglementations environnementales en vigueur, dans tous les pays où il a des activités.
- Effectuer un suivi de son impact environnemental en mesurant ses consommations en ressources naturelles et ses rejets afin de mettre en œuvre des stratégies pour limiter ses impacts négatifs ;
- Évaluer la performance environnementale de notre activité sur l'ensemble de son cycle de vie.

Les mesures concrètes et objectifs chiffrés liés à ces engagements

- Evaluer notre bilan carbone et permettre la réduction des émissions de gaz à effet de serre de Francem à horizon 2030 : -12 % d'émissions Scopes 1,2&3, objectifs validés par la *Science Based Targets initiative* (SBTi).
- La réduction des autres impacts environnementaux :
 - En réduisant la consommation d'eau de notre usine de 75% par rapport à 2019.
 - En limitant la production de déchets, en améliorant leur tri sur les sites industriels et en recyclant 25% de nos rebuts de production
 - En limitant et en contrôlant les émissions de Composés Organiques Volatils (COV).

- En limitant et en contrôlant nos rejets d'eau dans l'environnement
- Conserver notre niveau de maîtrise sur la démarche RSE et - faire progresser nos scores sur les 4 domaines d'évaluation EcoVadis. Objectif top 15% des entreprises / Médaille d'Argent version 2024.

L'implication des parties prenantes de Francem dans cette démarche

Francem promeut et encourage :

- L'implication et la sensibilisation des collaborateurs et leur accès à des formations permettant à chacun d'avoir les outils pour agir à la préservation de l'environnement ;
- Le partage des bonnes pratiques notamment via notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies qui reflète notre volonté d'intégrer les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption sous toutes ses formes au cœur de notre stratégie, Vous aussi, faites partie du mouvement et rejoignez la plus grande initiative mondiale de durabilité <https://pactemondial.org/>

Cette démarche environnementale concerne également les fournisseurs de Francem. Elle est intégrée dans les processus de sélection et de pilotage de la performance et du risque des fournisseurs.

La certification ISO 14001

Francem est engagé dans une démarche de certification ISO 14001 et encourage également ses fournisseurs à déployer cette certification.





Politique Achats responsables

De par leur poids dans l'activité de l'entreprise la mise en place d'une politique achat s'avère essentielle afin d'en fixer les règles et valeur que nous souhaitons défendre et respecter dans l'objectifs d'achats responsables, durables et adaptés à notre structure.

La satisfaction du client

Le respect des demandes et besoins de nos clients tant en termes de délais qu'en terme de qualité sont la base du service que nous leur proposons. Être force de proposition pour nos clients, grâce à cette écoute est essentiel pour nous différencier.

Notre engagement doit rester orienté vers le client et sa satisfaction tout en préservant les ressources naturelles.

Achats durables et responsables

A travers nos partenariats avec nos fournisseurs, nous veillons à l'impact environnemental de nos achats avec :

- Un respect strict de la réglementation en vigueur sur les produits et services
- En mutualisant et rationalisant dans la mesure du possible nos achats afin de limiter le nombre de livraisons
- En assurant la prise en compte de la RSE tout au long de la chaîne d'approvisionnement

Nos fournisseurs et sous-traitants

L'entreprise développe un partenariat fort avec ses fournisseurs, avec l'objectif est de créer un climat de confiance et de services dans une relation gagnant-gagnant.

Pour ce faire l'entreprise s'engage :

- A préserver un panel de fournisseurs historiques avec un faible-turn over de ses fournisseurs
- A échanger régulièrement avec ses partenaires pour les informer de leurs performances commerciales avec l'entreprise
- A privilégier les partenaires inscrits dans une démarche RSE
- A évaluer régulièrement et faire progresser ses partenaires dans le domaine de la RSE

L'évaluation de nos fournisseurs et sous-traitants

Afin de compléter notre dispositif d'audit annuel des fournisseurs, et de le rendre plus robuste, Francem a engagé une évaluation de tout son panel fournisseurs sur les critères environnementaux, sociaux, éthiques. Chaque fournisseur doit signer la Charte Ethique de Francem.

Francem a choisi de confier sa propre évaluation à un tiers extérieur, EcoVadis.

En retour l'entreprise demande à ses partenaires :

- Un respect de notre politique achat via le respect du Code de conduite des Fournisseurs
- Le respect des pratiques de travail et des droits humains
- Un service de qualité et une réactivité forte
- Des produits et services de qualité respectueux de l'environnement
- De promouvoir la RSE dans toute la chaîne de valeur

Nos Objectifs :

- Nombre de fournisseurs ayant signé la Charte éthique fournisseur > 80%
- Favoriser dans leurs évaluations globales les fournisseurs ayant une performance RSE > 50% (suite à self audit)
- Nombre de cotation client inférieure à B <1%
- Conserver notre niveau de maîtrise sur la démarche RSE et faire progresser nos scores sur les 4 domaines d'évaluation EcoVadis. Objectif top 15% des entreprises / Médaille d'Argent version 2024.



Politique Ethique

Francem s'inscrit dans une démarche éthique reposant sur des engagements partagés par l'ensemble de ses collaborateurs, et déploie tous les efforts pour instaurer un cadre garantissant des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains dans la conduite de ses affaires

Dans le cadre de sa démarche de conformité, Francem :

- Condamne le trafic d'influence, et la corruption, ou tout comportement consistant à offrir, solliciter, accorder des avantages et/ou paiements illicites indus en vue d'obtenir et/ou conserver un marché, ou tout autre avantage irrégulier ;
- Condamne les pratiques anticoncurrentielles ;
- Veille au respect des programmes de sanctions économiques ;
- Lutte contre l'évasion fiscale ;
- Entretient avec les autorités des relations conformes à sa démarche éthique ;

Dans le cadre de sa démarche de vigilance, Francem s'engage à :

- Assurer le respect des droits des travailleurs dans toute sa chaîne de valeur
- Identifier et prévenir les atteintes à l'environnement, aux droits humains, et à la santé et sécurité des personnes
- Lutter contre toute forme de harcèlement et de discrimination ;
- Veiller au respect de ces engagements dans sa chaîne d'approvisionnement à travers la mise en œuvre d'une démarche de vigilance appropriée ;
- Sensibiliser ses salariés et collaborateurs à ces enjeux

Les mesures concrètes et objectifs chiffrés liés à ces engagements

- Lutter contre la corruption et la fraude sous toutes leurs formes
- Lutter contre les blanchiments d'argent
- Eviter toute situation pouvant générer un conflit d'intérêt
- Ne pas avoir recours à des pratiques anti-concurrentielles
- Garantir la sécurité de l'information

Nos objectifs :

- 0 lancement d'alerte
- Partage de notre charte Ethique à 100% de nos fournisseurs
- Favoriser dans leurs évaluations globales les fournisseurs ayant une performance RSE > 50% (suite à self audit)
- Conserver notre niveau de maîtrise sur la démarche RSE et faire progresser nos scores sur les 4 domaines d'évaluation EcoVadis. Objectif top 15% des entreprises / Médaille d'Argent version 2024.

NOS CERTIFICATIONS ET PERFORMANCES RSE

FRANCEM ADHERE AU GLOBAL COMPACT :

Notre engagement au Pacte Mondial des Nations Unies reflète notre volonté d'intégrer les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption sous toutes ses formes au cœur de notre stratégie, Vous aussi, faites partie du mouvement et rejoignez la plus grande initiative mondiale de durabilité <https://pactemondial.org/>

LES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Principe 1 : Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international ; et

Principe 2 : s'assurer qu'ils ne soient pas complices de violations des droits de l'homme

Principe 3 : Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective

Principe 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;

Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Principe 7 : Les entreprises doivent soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux ;

Principe 8 : entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ; et

Principe 9 : encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



LA MÉDAILLE ECOVADIS ARGENT !



Nous avons comme ambition de bâtir un monde plus responsable avec nos clients, nos fournisseurs et nos collaborateurs. Nous le prouvons chaque année à travers nos évaluations EcoVadis. Après l'obtention du statut Bronze, FRANCEM a acquis le statut Argent (59/100) lors de l'évaluation EcoVadis 2023 ce qui constitue la preuve du travail accompli dans ce domaine. Ainsi Francem fait partie du **top 18% des entreprises** évaluées par ECOVADIS dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc au niveau mondial.



BILAN CARBONE : UN ENGAGEMENT POUR UN FUTUR PLUS VERT

Nous sommes fiers d'annoncer que le Bilan Carbone de FRANCEM est en cours. Cette évaluation va nous permettre de connaître précisément les postes d'émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) les plus importants au sein de notre entreprise. Cette première étape clé, gage de notre engagement pour la lutte contre les dérèglements climatiques, nous permet de savoir où concentrer nos efforts de réduction. Notre objectif est maintenant de définir une trajectoire de réduction en mettant en place des actions concrètes.

Nathalie PISCHEDDA

Présidente Directrice Générale